

**Direction : Direction Générale des Service Techniques**

**Direction Administrative des Services Techniques**

**REF : DAST2005001**

**OBJET : Réfection totale du plafond acoustique et du bardage translucide ouest du gymnase Robespierre. Approbation du bilan global prévisionnel et du projet de marché.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu les articles 26 et 28 du Code des marchés Publics,

Vu l'article 4 du guide des procédures adaptées approuvé par le conseil municipal le 31 mars 2004,

Vu le budget communal,

A la majorité des membres du Conseil, les membres du groupe «Union pour un Nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus,

**DELIBERE :**

Article 1 : Approuve le bilan global prévisionnel de l'opération citée en objet à 125 000 € TTC

La dépense en résultant sera imputée au budget communal de l'exercice en cours sur la ligne 102-2313-411.

Article 2 : Approuve, en vue de l'exécution de cette opération, le projet d'un marché lancé en procédure adaptée et ainsi alloti :

Lot n°1 : bardage translucide 65 000 € TTC

Lot n°2 : plafond suspendu 60 000 € TTC

Le Maire,